

Section Inspection

ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE**N° 3-1676 rév. 4**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

FRGDS NOUVELLE-AQUITAINE
CITE MONDIALE
6 PRV DES CHARTRONS
33300 BORDEAUX
SIREN : 825290166

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

AGROALIMENTAIRE / AGRI-FOOD

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1676 rév. 4

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **12/12/2024**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **30/11/2025**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment - Industries - Santé,
Pole manager - Building - Industries - Health,

DocuSigned by:



FE90541BBC0D49D...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1676 Rév. 3.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1676 Rév. 3.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr



Section Inspection

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1676 rév. 4

Organisme d'inspection accrédité :

FRGDS NOUVELLE-AQUITAINE
CITE MONDIALE
6 PRV DES CHARTRONS
33300 BORDEAUX

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation(s) en vigueur :

8 - AGROALIMENTAIRE / 8.3 - Production primaire animale / 8.3.1 - Inspections relatives à la santé animale #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
8.3.1a	Contrôles nécessaires à la qualification sanitaire de troupeaux bovins	Directive 2003/99/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003 sur la surveillance des zoonoses et des agents zoonotiques, modifiant la décision 90/424/CEE du Conseil et abrogeant la directive 92/117/CEE du Conseil Règlementation européenne et française spécifique selon l'espèce et la maladie Code rural et de la pêche maritime Livre II, titre préliminaire, titre I à II et réglementation spécifique selon la maladie pris pour application Mesures ordonnées par l'état ou ses autorités administratives compétentes Cahier des charges prophylaxie bovines émis par la DGAL

Section Inspection

Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à FRGDS NOUVELLE-AQUITAINE

IMPLANTATIONS	ADRESSE
CDAAS 87	13 RUE AUGUSTE COMTE 87280 LIMOGES
GDS 16	600 AVENUE DE NAVARRE 16000 ANGOULEME
GDS 17	400 AVENUE DE NAVARRE 16000 ANGOULEME
GDS 19	IMMEUBLE CONSULAIRE - PUY PINCON BP 30 19001 TULLE CEDEX
GDS 23	26 RUE ALEXANDRE GUILLON 23000 GUERET
GDS 24	BOULEVARD DES SAVEURS 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
GDS 33	66 RUE JULES FERRY 33200 BORDEAUX

GDS 40	ALMA CITE GALLIANE - 55 AV CRONSTADT 40000 MONT DE MARSAN
GDS 47	ASSOC LUTTE CONTRE MALADIES DES ANIMAUX - MAISON DE L'AGRICULTURE 271 RUE DE PECHABOUT 47008 AGEN
GDS 64	124 BD TOURASSE 64000 PAU
GDS 79	LES RURALIES CS 80004 79230 PRAHECQ
GDS 86	2247 RTE DE CHAUVIGNY 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

Date de prise d'effet : **12/12/2024**

^{DS}


Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1676 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr